



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Préavis No 29/2021

Château-d'Oex, le 13 octobre 2021
Greffé 2x_0134 +410_Préavis édités +Diagnostic
seniors_dhe

Demande de crédit pour la réalisation de diverses infrastructures dans le cadre du projet « Seniors et paysages »

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

Conformément à l'annonce faite au Conseil du Communal du 19 mars 2020 ainsi qu'aux interventions relatives au préavis 18-2019 du 31 octobre 2019 au sujet des actions en faveur des seniors de notre commune, la Municipalité a le plaisir de présenter les premiers résultats des travaux entrepris au sein du projet « Seniors et paysages ».

Le projet modèle « Seniors et paysages » sélectionné et financé par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) à raison de CHF 70'000.00 et soutenu par la Fondation Leenaards, pour un montant de CHF 160'000.00, a bien débuté. Malgré les nombreuses difficultés pour faire se rencontrer des personnes particulièrement vulnérables pour parler de leurs besoins en aménagements piétonniers, ce projet pilote, prévu sur 4 ans, tient les délais. Grâce aux soutiens professionnels du personnel de Pro Senectute, plusieurs rencontres ont été organisées, réunissant régulièrement une vingtaine de personnes. La méthode utilisée lors de ces rencontres était inspirée des quartiers solidaires que le personnel de Pro Senectute maîtrise parfaitement.

Il est à rappeler que les objectifs de ce projet sont :

- De valoriser des paysages (pastoraux, urbanisés, historiques et folkloriques)
- De faciliter l'accès au paysage en créant des moyens auxiliaires
- De redynamiser la région, sa vie locale et son économie
- D'avoir une visée de reproductibilité de la méthodologie

Les premières rencontres ont permis aux participant-e-s de sélectionner quatre thématiques, soit :

1. L'amélioration des sentiers pédestres et cyclables
2. La vie du village
3. Les sentiers thématiques
4. La communication



Parc
**Gruyère
Pays-d'Enhaut**



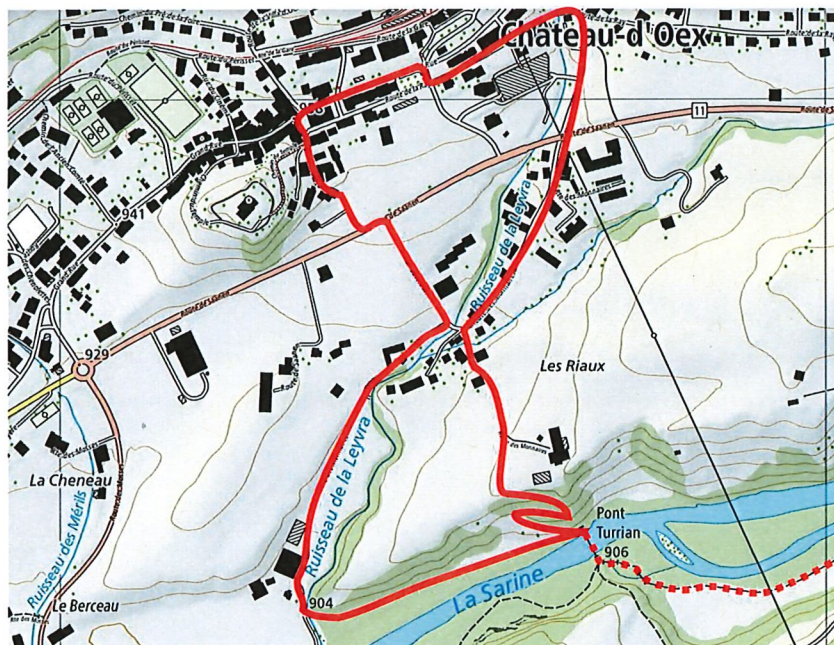
Demande de crédit pour la réalisation de diverses infrastructures dans le cadre du projet « Seniors et paysages »

Des groupes de travail se sont formés et les premiers résultats nous ont permis de définir quelques axes prioritaires et quelques projets à mettre en œuvre.

Les personnes du groupe chargées de définir les besoins pour les sentiers pédestres ont effectué plus d'une dizaine de parcours diagnostiques et dressé un inventaire complet des besoins de ces sentiers. Après avoir testé plusieurs longueurs de parcours, le groupe a décidé de se concentrer sur les boucles les plus faciles et les plus proches du centre du village. Les demandes d'infrastructures inventoriées dans ce présent préavis sont extraites de cet important travail. Sachant que le crédit demandé ne pourrait satisfaire toutes les demandes, le groupe s'est astreint à rechercher les travaux spécifiques à la sécurisation des sentiers les plus intéressants et à l'installation d'éléments indispensables comme des bancs ou des toilettes. Un accès facilité aux personnes les moins mobiles a été le fil conducteur de l'ensemble de ces démarches.

En plus de l'amélioration de l'accès à la colline du Temple et au jardin de la Motte, le groupe de travail propose de se concentrer sur cinq cheminements.

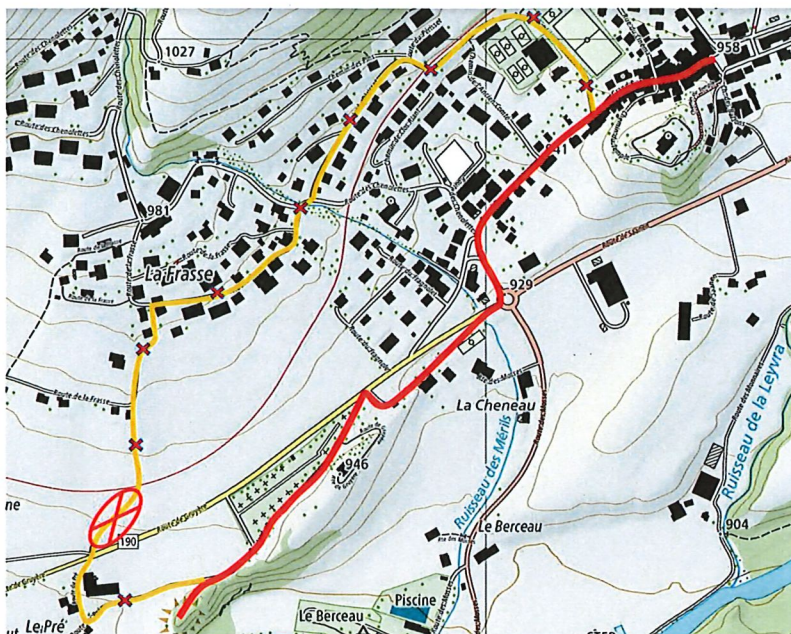
Vers le Sud (Pont Turrian)



Ce parcours ne demande pas beaucoup d'infrastructures supplémentaires si ce n'est une toilette et des bancs le long de la rivière et sur la montée vers le Pont Turrian. De plus, ce parcours permettrait d'atteindre la Cascade du Ramaclé en chaise roulante, moyennant d'être accompagné.

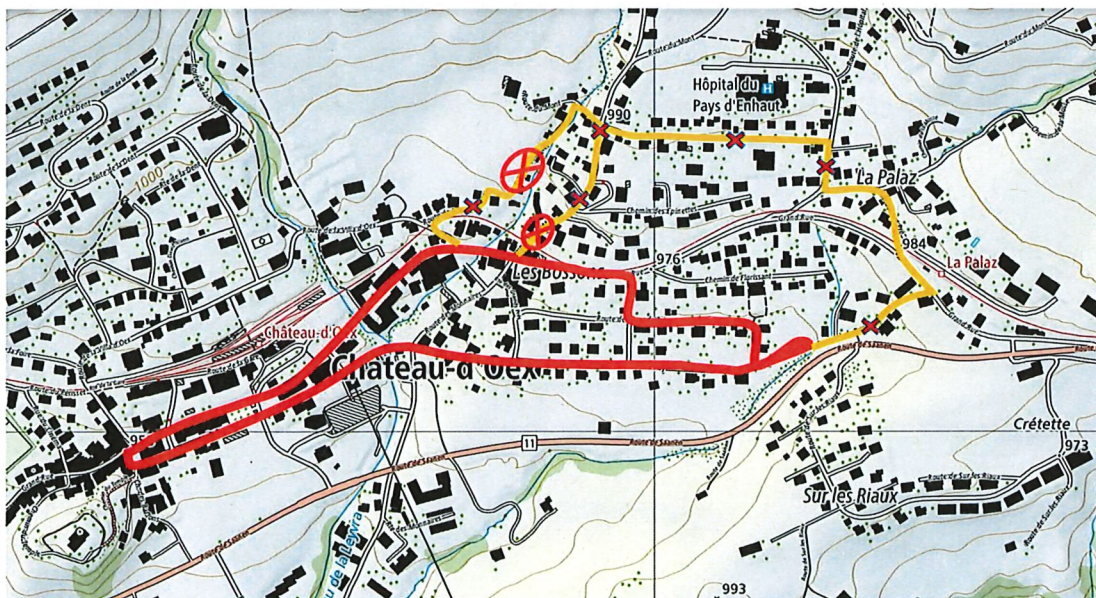
Demande de crédit pour la réalisation de diverses infrastructures dans le cadre du projet « Seniors et paysages »

Vers l'Ouest (Château Cottier)



Ce parcours « aller-retour » devait passer, au départ, par le quartier de la Frasse, mais le passage au milieu d'un pré a contraint les seniors à trouver une solution plus simple. Il est, dès lors, proposé de simplement mettre une main-courante sur le chemin menant sur la butte du Château Cottier.

Vers l'Est (Les Grands Prés)

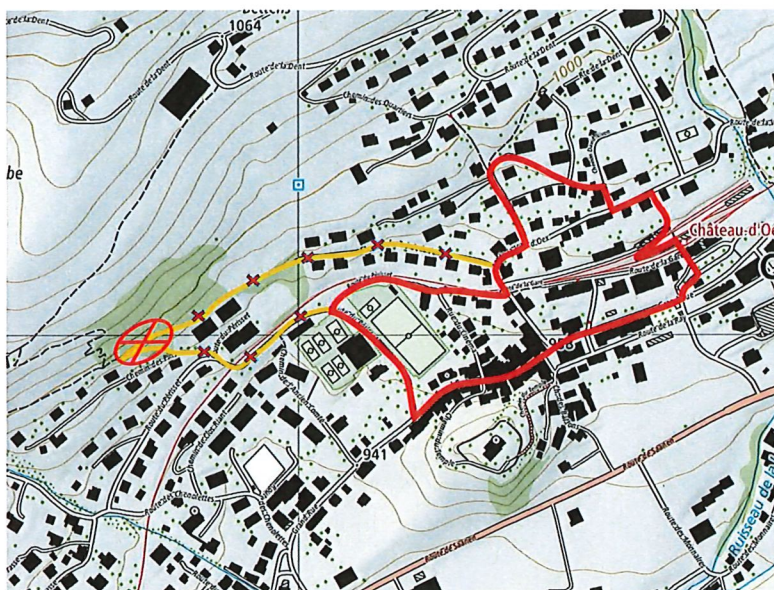


Ce parcours pourrait se prolonger en direction de l'Etambeau via la gare de la Palaz et revenir sur la route de la Villa d'Oëx en traversant le projet du Cercle de Vie de la famille Mottier. Pour le moment, ce parcours est indisponible en raison d'un passage privé. De plus, la descente via la route du Mont est malheureusement trop dangereuse actuellement.

Ce parcours peut se faire en chaise roulante pour autant qu'un surfacage du pont des Bossons d'Embas soit effectué.

Demande de crédit pour la réalisation de diverses infrastructures dans le cadre du projet « Seniors et paysages »

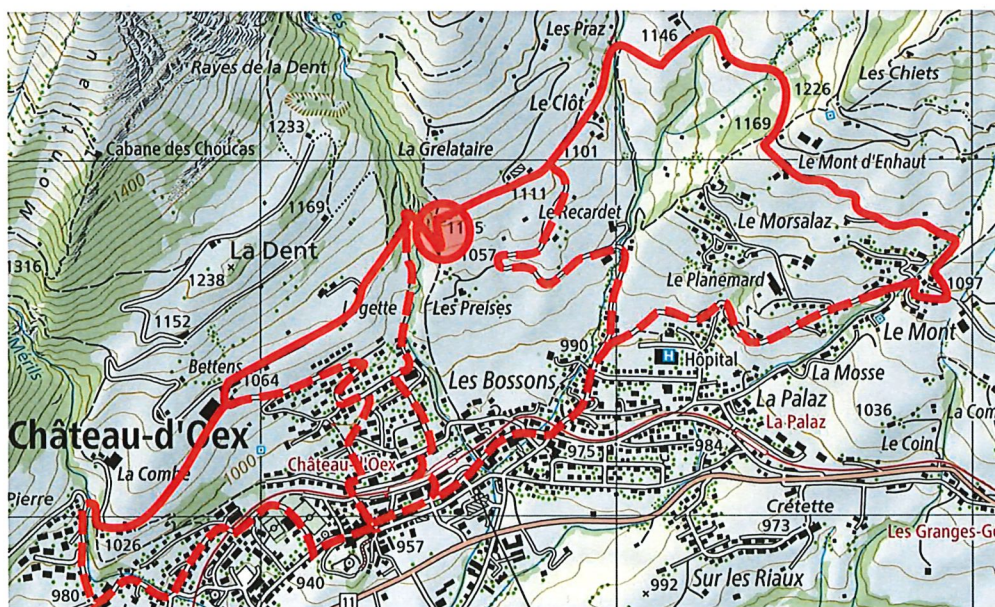
Vers le Nord (Les Charmilles)



Ce cheminement, accessible pour les personnes en chaises roulantes, ne demande que d'y rajouter quelques bancs dont les places devront être aménagées.

Là également, les membres du groupe ont abandonné les aménagements passant en dessus des bâtiments du grand Hôtel, pour des raisons financières.

Au Nord (Chemin des hauts)

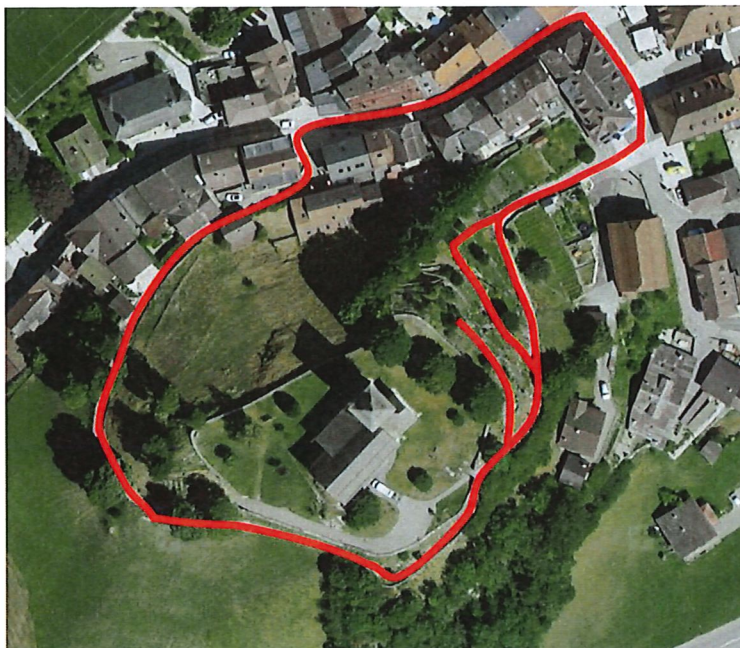


Pour les personnes les plus mobiles, il est proposé de valoriser, au nord, un chemin en corniche allant des Chenolettes au Morsalaz. Sur ce parcours, déjà bien fréquenté par la population du village, il serait nécessaire d'améliorer un passage avec des barrières et des escaliers adaptés.

Ce parcours est particulièrement intéressant car il permet, non seulement, d'accéder à un panorama exceptionnel sur la vallée mais également de l'atteindre facilement depuis le village.

Demande de crédit pour la réalisation de diverses infrastructures dans le cadre du projet « Seniors et paysages »

Au Centre (la Colline du Temple)



Concernant la Colline du Temple, c'est principalement son accessibilité qui pose le plus de problèmes. Les escaliers du Doyen Bridel sont particulièrement mal conçus et le chemin du Temple ne permet pas à une personne en chaise roulante de s'y rendre seule. Les membres du groupe ont bien proposé de construire un chemin effectuant un double « S » dans le talus côté nord de la colline, mais l'étude menée par les services communaux n'a pas permis de trouver de solutions acceptables pour ce point. La réflexion se poursuit et des solutions comme la création d'aires de repos dans la montée ou la mise à disposition de voiturettes électriques ont été évoquées par certains membres.

Si l'accès au sommet de la Colline du Temple est encore à l'étude, les analyses effectuées par le groupe de travail ont permis de mener une réflexion sur l'amélioration de l'accessibilité au jardin de la Motte. De concert avec l'Association du jardin de la Motte et le Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut, les seniors ont recherché les meilleures façons de valoriser cet endroit et de le rendre le plus accessible possible.

Pour ce faire, il a été proposé de sécuriser les trois entrées, accessibles depuis les escaliers du Doyen Bridel, par la pose d'une barrière de sécurité et d'aménager de manière simple certains cheminements internes au jardin. Une réflexion sur la reconstruction de certains murs en pierres sèches ainsi que de la réouverture du sentier menant au sommet de la colline est en cours.

En plus des diagnostics de sentiers, le groupe de seniors a cherché des solutions pour améliorer la vie au village et pour créer des occasions de rencontres entre les habitants et les résidents du village. Des idées comme la valorisation des jardins ou l'amélioration de l'accueil des personnes nouvellement arrivées ont été étudiées. Il est intéressant de savoir que ces réflexions ont déjà porté leurs fruits puisqu'un groupe de personnes bénévoles a accepté de se mettre à disposition pour accompagner les nouveaux arrivants qui le désireraient. Cette liste de personnes a été encartée dans le dossier transmis par l'administration communale lors de leur enregistrement dans la commune.

Demande de crédit pour la réalisation de diverses infrastructures dans le cadre du projet « Seniors et paysages »

Le sujet des sentiers thématiques n'a pas encore été traité. La volonté des initiants serait d'avoir la possibilité de présenter le paysage qui nous entoure en valorisant les éléments géographiques, géologiques, paysagés, artisanaux, architecturaux, sociaux ou spirituels.

Le projet modèle « Seniors et paysages » suscite un intérêt grandissant de la part des services de la Confédération et de notre Canton. Un mini reportage est en cours de montage et les récentes rencontres avec leurs représentant-e-s montrent que l'organisation des groupes de seniors, leur enthousiasme à partager leurs connaissances et leurs projets d'activités en faveur de l'ensemble de la population sont particulièrement appréciés. Une partie de ces seniors est également prête à mettre la main à la pâte pour le montage de certaines infrastructures et l'organisation de plusieurs « journées citoyennes » est en réflexion. Toutefois, il est important de rappeler que sans le soutien logistique et personnel de Pro Senectute, ce projet ne pourrait pas avoir lieu.

La particularité principale de ce projet réside dans la méthodologie participative. Connaître les besoins particuliers d'une catégorie de personnes est particulièrement important. Pour les années futures, il serait vraiment intéressant que le coordinateur régional pour les sentiers pédestres ainsi que le service des travaux rencontrent le groupe de seniors afin de coordonner les divers travaux et aménagements.

Financement

La demande de financement proposée tient compte des besoins les plus importants pour les seniors. Une recherche de financement pour les bancs est en cours auprès de plusieurs associations et entreprises de la région par le groupe de seniors.

Toilettes sèches (2 pièces)	CHF 10'000.00
Sécurisation et accès au jardin de la Motte	CHF 23'000.00
Amélioration des chemins et escaliers	CHF 20'000.00
Pose de mains-courantes en bois	CHF 7'000.00
Aménagements pour la pose de bancs	CHF 10'000.00
Réserve pour aménagements ultérieurs	<u>CHF 20'000.00</u>
Total	<u>CHF 90'000.00</u>

CONCLUSIONS

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 29/2021 du 13 octobre 2021 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- **D'autoriser** la Municipalité à réaliser diverses infrastructures dans le cadre du projet « Seniors et paysages ».

- **D’octroyer**, à cet effet, un crédit d’étude de CHF 90'000.00.
- **De financer** ce montant par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d’emprunts de la législature en cours, si nécessaire.
- **D’amortir** ce montant sur une période de 10 ans, à raison de CHF 9'000.00 par année, la première fois au budget suivant l’achèvement des travaux.
- A ce montant s’ajouteront au budget annuel des intérêts passifs de l’ordre de CHF 890.00 au taux moyen actuel de 0.99%, ainsi que des dépenses courantes supplémentaires estimées à CHF 500.00 par année.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 13 octobre 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
 Le Vice-Syndic :  La Secrétaire : 
 François Jaquillard Sophie Matthey

